

Mémoire de Jean-Philippe Bellemare
2-22 et Quadrilatère Saint-Laurent
Montréal, le 4 juin 2009

Présentation

Vous trouverez, en ces pages, l'opinion d'un simple citoyen. Mon nom est Jean-Philippe Bellemare, Québécois, résident de la ville de Montréal et architecte de formation.

Je tire la légitimité de mon intervention en ma qualité d'individu désireux de vivre dans une ville qui demeure le champ d'action d'une architecture sensible, contemporaine et urbaine, sans être nostalgique. J'ai obtenu mon baccalauréat en architecture de l'université McGill, après avoir complété un échange d'un semestre à la TUWien, université viennoise. Mon expérience en construction, certes limitée, et mon penchant naturel à réfléchir d'une perspective matérielle et politique me font ici prendre la parole avec une conviction certaine.

Mon intégrité intellectuelle réclame de ma personne l'émission d'opinions et d'idées que j'espère concises, justes et civiles. Némésis n'a jamais fait bonne muse; j'essaierai donc en ces pages d'être constructif.

Remerciement

J'ai participé jusqu'à présent à plusieurs consultations publiques en divers endroits: Vienne, Zürich, Odessa et Montréal. Je remercie l'Office d'avoir tenu une consultation qui m'a rarement paru aussi conviviale et instructive. Il s'agit d'un exercice démocratique essentiel et je salue la bonne volonté avec laquelle chaque participant s'y est prêté.

L'origine de mon intérêt pour ce projet

C'était avec enthousiasme que j'ai appris la convergence des efforts en ces deux projets des différents paliers gouvernementaux, de la Société de Développement Angus, du Quartier des Spectacles et du talent des architectes Paul Andreu et Guy Favreau.

La Société de Développement Angus est en quelque sorte le client que tout architecte désire rencontrer au courant de sa carrière. Respectueuse de valeurs durables, sensible à l'architecture, bénéficiant de vastes actifs qui permettent la création de projets généreux, ses réalisations jusqu'à présent suscitent un intérêt et une sympathie sincère.

Elle s'invente maintenant mécène de la Culture.

Si tous reconnaissent sa réussite en la création d'emplois et sa capacité à mettre de l'avant un modèle du travail différent de ce qui se trouve au Québec, il lui sera beaucoup plus difficile de créer un consensus général en ce domaine plus ambigu.

Ma première réaction à l'annonce de ces projets a été positive. Mes élans ont été refroidis à la publication des rendus architecturaux préliminaires dans le Devoir.

Sainte-Catherine x Saint-Laurent

L'importance historique, culturelle et symbolique de cette intersection n'est plus à démontrer. Son état actuel, lui, ne fait certainement pas l'unanimité. Je reconnais tout comme vous la nécessité de rénover le Faubourg Saint-Laurent. Il s'y trouve beaucoup de lots vacants, des bâtiments mal entretenus et des espaces publics jugés risqués. Son développement demeure toutefois complexe. Afin de rassembler, et respecter, les différentes populations montréalaises, les acteurs se doivent d'être courageux, mais sensibles aux nuances du secteur.

L'administration municipale ne peut se permettre d'exacerber continuellement le sentiment de méfiance populaire à son égard. La Société de Développement Angus a tout à gagner à promouvoir un projet de qualité, véritablement durable. Toutes deux ont l'obligation citoyenne de célébrer l'histoire collective montréalaise, sans être nostalgique.

Permettez-moi d'explicitier ici ma position :

J'applaudis l'éventuelle construction du projet intitulé 2-22.

Je juge le projet intitulé Quadrilatère Saint-Laurent, tel que présenté, simplement non-recevable.

Le 2-22

Il s'agit d'une intervention bien ciblée, élégante et rassembleuse. Bien que la hauteur du bâtiment détonne celle de ses voisins, elle n'en est pas moins à l'échelle des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent. On peut d'ailleurs s'attendre à ce que les futurs projets immobiliers auront des dimensions similaires.

Il est admirable de concentrer en un seul bâtiment différents organismes d'intérêt public, dont la visibilité actuelle est déficiente. Toutefois, l'opacité et la fermeture de la façade sud me pose problème. J'ai toutefois pleine confiance en la capacité des architectes à lui trouver une solution créative et appropriée.

Le Quadrilatère Saint-Laurent

Trois aspects du Quadrilatère me préoccupent grandement : l'échelle de l'intervention, la liquidation de lieux patrimoniaux au caractère authentique et l'effort insuffisant vis-à-vis le développement durable.

L'échelle de l'intervention

L'urbanisme est cette prise de possession de l'environnement naturel et humain par le capitalisme qui, se développant logiquement en domination absolue, peut et doit maintenant refaire la totalité de l'espace comme son propre décor.

Guy Debord, La Société du Spectacle, clause 169^e.

La première version du projet Quadrilatère présentait une élégante et brutale simplicité. Suite aux évaluations des différents organes de la ville de Montréal, le projet a été revu. J'apprécie le respect que les promoteurs ont porté à ces commentaires.

Je soutiens toutefois que toute révision cosmétique du Quadrilatère laissera le problème entier : une dentelle de pierres décoratives et des courbettes fantaisistes ne peuvent dissimuler le Léviathan qui se trouve derrière.

Le Quadrilatère n'est absolument pas à l'échelle des rues Saint-Laurent et Clark.

La question de la programmation du Quadrilatère mérite aussi d'être soulevée. Compte tenu des proportions étroites de l'ilot, il semble difficile de faire un usage efficace de l'espace à des fins de rentabilité, d'où cette hauteur de 12 étages. Mais désirons-nous, Montréalais, commémorer cette artère fondatrice d'une tour à bureaux locatifs?

À plusieurs reprises, l'architecte et les promoteurs ont souligné qu'ils devaient bâtir ainsi afin d'atteindre le seuil de la rentabilité. Il est tout à fait légitime qu'une entreprise privée cherche à dégager un profit de ses activités.

Je soutiens toutefois qu'il est de ces endroits qui, de leur importance historique et culturelle, méritent un traitement qui devrait échapper au dictat de la rentabilité. N'est-il pas possible de canaliser l'intérêt porté par les citoyens et les instances décisionnelles à une réalisation publique dont nous serions fiers pour de nombreuses générations?

Authenticité et patrimoine

"We have therefore seen a kind of systematic laundering of authentic conditions in urban life in the name of those four categories (film screenings, music, shopping and fashion). Increasingly, the design of our public space has become a hyper-nostalgic celebration, another form of absolute denial. It has become a celebration of its absence. On the one hand, we have a kind of faux-republican style of rapid emblems of former civility. On the other is an over-scripted labyrinth of intotainment. We are all complicit in an operation in which public-private partnerships and high-tech policing continue to not only generate massive gentrification but also to a situation that could be recapitulated as gentility or death. "

Rem Koolhaas, In Search of Authenticity, Urban Age Conference, New York, Février 2005.

J'ai fait la découverte du Café Cléopâtre tout-à-fait par hasard, un soir de janvier. Je venais d'apprendre que l'architecte Paul Andreu participerait à la conception des futurs bâtiments de la SDA. Mû par la curiosité, je suis parti déambuler avec une amie dans les rues d'un secteur au passé mythique que nous connaissons, somme toute, très peu.

De l'intersection, nous avons aperçu ce groupe de personnes, d'universitaires, qui, sans hésitation aucune, s'est engouffré au Cléopâtre, sous l'œil attentif du portier. Surpris, nous l'avons suivi dans la salle de spectacle du deuxième étage. Quel espace savoureux au charme vieillot! Laissez-moi vous dire que nous avons assisté à un spectacle créatif aussi divertissant que toute autre pièce de théâtre.

Aujourd'hui, la ville et le promoteur justifie la démolition de toutes ces bâtisses par leur piètre état. Le bâtiment destiné à les remplacer sera, malgré les recommandations de la ville, en compétition agressive avec le Monument National. Et ce n'est pas le délicat retrait, le douteux façadisme et la triste qualité matérielle du projet qui me confortent dans l'impression que ce bâtiment vaut la destruction de lieux authentiques et patrimoniaux.

Ces développements mettent en lumière certaines limites inhérentes à la Loi sur les biens culturels, sensée assurer la protection du patrimoine matériel, mais qui laisse en plan la question du génie des lieux (Genius Loci). Il est à se demander si toutes ces contraintes légales n'ont pas compliqué voire empêché la rénovation régulière de secteurs défavorisés jugés patrimoniaux.

En d'autres termes, est ce que la Loi sur les biens culturels n'a pas la capacité de frapper de stérilité un lieu au potentiel régénérateur interne?

L'intentions publique de la SDA et de la ville de Montréal n'est peut-être pas d'aseptiser le Quartier des Spectacles, mais ce sera tout de même le résultat si des projets tels que le Quadrilatère vont de l'avant. Il importe de préserver une certaine saveur au Quartier des Spectacles, puisque sa popularité touristique et locale en dépend.

LEED et Environnement

Survey said it best: "We received one point for spending an extra \$1,300,000 for a heat recovery system that will save about \$500,000 in energy costs per year. We also got one point for installing a \$395 bike rack. This must be corrected." While this is an extreme case, it points to a real problem. Why install new HVAC equipment for a few extra points when you could get the same points by changing the color of your shingles at no cost? Machiavellian? Sure, but builders are businesspeople, and financial pressures are real.

Randy Udall et Auden Schendler, LEED is Broken – Let's Fix it

Le LEED est un système d'évaluation des performances d'un bâtiment. Il est de portée limitée et se veut plutôt un vecteur de changements de l'industrie du bâtiment. Toute nouvelle construction classifiée LEED incorpore certes des technologies et des réflexions associées au développement durable, mais n'est pas d'emblée écologique.

Je tiens à souligner la ténacité admirable de la SDA à certifier tous ses bâtiments. Voilà des valeurs d'entreprises qui sont encore aujourd'hui trop rares.

Tels que l'ont rappelé les membres du Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme, lors de leur réunion du 3 avril 2009 : " Les futurs locaux dont désire se doter Hydro-Québec doivent avoir un caractère exemplaire. Hydro-Québec est un acteur prépondérant du développement de la société québécoise."

À lire ces lignes, je me prends alors à rêver d'institutions publiques québécoises qui encouragent une architecture créative, d'une qualité matérielle durable et sensuelle, dont les formes tirent profit du lieu et du cours du soleil.

Le modèle architectural qui sous-tend le Quadrilatère Saint-Laurent est, à terme, néfaste pour l'environnement. Il repose sur l'emploi de technologies de pointes pour compenser une localisation problématique par rapport au soleil et au contexte immédiat.

Défendre les qualités environnementales d'un tel bâtiment en exhibant une certification LEED NR m'apparaît risqué en ce sens que cela contribue à conforter l'opinion publique qu'un tel modèle architectural peut nous dégager de la nécessité de transformations écologiques plus radicales.

Recommandations

2-22

Le projet tel que présenté en consultation publique me semble apte à être bâti, à condition que la façade sud soit corrigée.

Quadrilatère Saint-Laurent

- Considérant l'importance culturelle et patrimoniale de cette intersection;
- Considérant les dimensions de Clark et Saint-Laurent et l'échelle projetée du Quadrilatère;
- Considérant le désir de certains propriétaires à conserver leurs commerces de caractère authentique;
- Considérant que l'administration municipale ne peut se permettre d'encourager le sentiment de méfiance populaire à son égard;
- Considérant que la Société de Développement Angus a tout à gagner à faire la promotion de projets de grande qualité culturelle, véritablement durable;
- Considérant qu'il importe de célébrer la montréalité de ces lieux, et ce, sans nostalgie;

je suis d'avis que ce projet ne devra pas être construit en cet endroit. Il me semble que la Société de Développement Angus doit recommencer la conception de ses projets immobiliers à ce coin de rue. Ne serait-il pas possible que la ville de Montréal et le gouvernement du Québec lui garantisse une aide financière substantielle, lui permettant d'ériger un bâtiment libre de conditions économiques restrictives?

Il importe que les changements apportés au secteur soient courageux, mais sensible, et d'une qualité architecturale durable. L'importance culturelle de la métropole québécoise dans le monde est en jeu.

Sincèrement,

Jean-Philippe Bellemare